



**Verband der Schweizer Studierendenschaften
Union des Etudiant-e-s de Suisse
Unione Svizzera degli Universitari
Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2
CH – 3001 Bern

Tel. +41 31 382 11 71
Fax +41 31 382 11 76

info@vss-unes.ch
www.vss-unes.ch

Au
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Consultation LACI
Effingerstrasse 31
3003 Berne

Berne, 26.03.2008

Réponse à la consultation et prise de position sur le projet de révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons, dans le cadre de cette procédure de consultation, pris connaissance des documents reçus et vous faisons parvenir notre prise de position concernant la consultation et prise de position sur le projet de révision de la Loi sur l'assurance-chômage (LACI):

Une grosse économie en douce – sur le dos des étudiant-e-s.

Le projet de révision de la Loi sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) soumis à consultation contient une série des mesures destinées à réduire les prestations dans le domaine de l'assurance-chômage (AC). Ceci dans le but de sauver cette assurance de la banqueroute qui la menace prétendument.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur l'ensemble du projet soumis à consultation, c'est pourquoi nous nous restreindrons au seul point qui concerne les étudiant-e-s de près, et même de très près : **la prolongation, pour les jeunes diplômé-e-s, du délai d'attente pour bénéficier des prestations à 260 jours ouvrables**. Les étudiant-e-s restent libéré-e-s de l'obligation de cotiser, mais au nom du renforcement du « principe d'assurance », les étudiant-e-s ne devraient donc avoir accès aux prestations qu'après huit mois et demi.

Ancien-ne-s étudiant-e-s, fainéant-e-s ?

Par ce changement, le DFE aimerait rendre « plus difficile » l'accès aux prestations et donc de faire en sorte que « les personnes concernées devraient se soucier plus rapidement de leur entrée sur le marché du travail »¹. Les expressions choisies revêtent une importance particulières, puisqu'elles laissent entendre que l'intégration sur le marché du travail est une affaire purement individuelle, et que les diplômé-e-s chômeurs/euses manquent simplement de volonté de travailler. Le chômage n'est donc pas un fait social, mais bien une question purement personnelle : qui veut vraiment travailler, trouve toujours un emploi. Les 25 %

1 Rapport explicatif du projet de révision.

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) a été fondée à Zürich le 19 juin 1920. L'UNES représente les organisations d'étudiant-e-s- des Hautes écoles spécialisées, des Hautes écoles pédagogiques et des Universités. L'UNES, organisation faitière, est membre d'ESU, the European Students' Union.

d'étudiant-e-s encore sans emploi 20 mois après l'obtention de leur diplôme² sont, si l'on suit simplement ce raisonnement, des fainéant-e-s sans réelle envie de s'intégrer sur le marché du travail et prompt-e-s à abuser des prestations de l'assurance-chômage.

L'UNES rejette vivement cette vision des choses. Les études représentent une occupation à temps plein pour qui souhaite les terminer dans le temps prescrit. En se formant, les étudiant-e-s enrichissent simultanément leur CV et la société où ils vivent : la corrélation entre le niveau de formation moyen et la qualité de vie n'est plus à démontrer. L'allongement du délai d'attente que propose le projet constitue un défaut flagrant de reconnaissance du travail qu'effectuent les étudiant-e-s.

Précarisation et dévalorisation

La mesure proposée ne pourra avoir que deux types d'effets directs : placer les étudiant-e-s dans une situation de grave précarité sitôt leurs études terminées, et dévaloriser nombre de diplômé-e-s en les enjoignant à accepter des postes pour lesquels ils/elles sont surqualifié-e-s. L'économie à court terme pourrait déboucher sur une facture assez salée si la formation chèrement acquise n'est pas utilisée à sa juste valeur.

De plus, la pression sur les filières non-professionnalisantes ne s'en trouvera que renforcée : rappelons que douze mois après l'obtention du diplôme, au moment où les prestations de l'assurance-chômage pourraient commencer à être perçues dans le nouveau système, environ 90% des diplômé-e-s en médecine et pharmacie et 80% des diplômées en droit, par exemple, sont inséré-e-s dans le marché du travail. Ce taux tombe à environ 65 % pour les sciences sociales et 50 % pour les sciences humaines...³ Si l'on refuse d'attribuer cette période de chômage au manque de volonté des personnes concernées, force est de constater qu'ils/elles se retrouveront dans une précarité inouïe sans les prestations de l'AC.

Nous n'aborderons pas ici l'inégalité entre les nouveaux/elles diplômé-e-s qui ont besoin de trouver une source de revenus immédiatement après leurs études et ceux/celles qui peuvent se permettre d'attendre la place la plus adaptée à leur profil et à leurs souhaits. Rappelons cependant encore que cette pression à l'intégration sur le marché du travail se reflètera négativement sur les derniers semestres de la formation : si les étudiant-e-s passent davantage de temps à chercher leur future place de travail, ils/elles en auront moins pour ce qui devrait être l'essentiel, leurs études.

Pour les raisons mentionnées ci-dessus, l'Union des étudiant-e-s de Suisse :

- s'oppose fermement à l'augmentation unilatérale du délai d'attente pour les nouveaux/elles diplômé-e-s dans le domaine de l'assurance-chômage
- refuse, de manière générale, toute mesure ayant pour conséquence de précariser les nouveaux/elles diplômé-e-s

D'avance, merci infiniment de nous avoir lu. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de la prise en compte des divers commentaires, remarques et propositions d'améliorations émis par les étudiants.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Sarah Gerhard

Co-Présidente

² OFS – Taux d'entrée dans la vie professionnelle HEU
bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.indicator.10502.html?open=1#1

³ OFS – Taux d'entrée dans la vie professionnelle HE
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind12.indicator.12502.1205.html?open=106#106>